



Communiqué de presse

Montrouge, le 27 juin 2023

Mon Master, un an de report pour un fiasco

Le 23 juin les résultats d'admission en master sont tombés sur la plateforme Mon Master. Nous constatons déjà des milliers d'étudiantEs dans des situations de détresse à la suite d'une phase de candidature laborieuse.

La FAGE a toujours plaidé pour la mise en place d'une plateforme unique de candidature, afin de largement diminuer la charge mentale et administrative des étudiantEs, liée à leurs candidatures en master. L'année dernière, nous avons alerté le ministère et obtenu le report de sa mise en place, faute de conditions optimales pour son déploiement. Cependant, cette année supplémentaire n'a pas été fructueuse et le ministère n'a pas su s'en saisir correctement.

En effet, le déroulé de la phase de candidature a pointé des irrégularités allant jusqu'à la fraude dans certains cas. La liste est longue : pièces demandées par les établissements déjà renseignées dans le dossier unique, demande de hiérarchisation des vœux sur la plateforme et par mail, formations retirées durant la phase de candidature ... Ces problèmes ont instauré un climat anxiogène autour de cette période déjà bien trop stressante pour les étudiantEs.

Depuis la mise en ligne des résultats, nous avons reçu de nombreux témoignages d'étudiantEs pour dénoncer une sélection arbitraire et injuste. Entre des refus justifiés par des motifs incompréhensibles ou encore des erreurs de classement, les étudiantEs se voient refuser l'accès à un master pour des problèmes techniques ou des pratiques douteuses des établissements.

Les candidatures en master ont, en moyenne, augmenté cette année tandis que le nombre de place lui a stagné. Bien que le nombre d'étudiantEs diplôméEs d'une licence soit légèrement en deçà du nombre total de place disponible en master, le compte n'y est pas.

Là où des masters manquent cruellement de place, certains ferment faute de candidatures. En effet, la différence entre le nombre de places et le nombre de candidatures pour les filières en tension se creuse et accentue le phénomène de sélection. D'autant plus que le problème de place est sous-estimé par un taux d'échec important en licence.

Il est urgent que le MESR accompagne les établissements et veille au respect des règles de la plateforme. Les étudiantEs n'ont à subir ni les aléas techniques dû à un manque d'anticipation, ni



Fédération des Associations Générales Étudiantes

fédéralisme • formation • jeunesse • **représentation** • international • innovation sociale

l'absence de moyens humains suffisants pour traiter les candidatures.

Cette période est charnière dans la vie d'un étudiantE. Il est essentiel que chaque jeune puisse s'émanciper grâce à l'éducation, et donc pouvoir accéder, sans sélection, à la formation de son choix dans laquelle iel doit-être accompagnéE à la réussite.

La FAGE demande donc :

- L'ouverture immédiate de nouvelles concertations où la FAGE doit être consulté dans un objectif d'amélioration de la plateforme pour la procédure 2024 ;
- L'augmentation de places dans les filières sous tension où la demande étudiante est forte, notamment les filières de droit, de psychologie, de STAPS et MEEF ;
- Une réflexion sur la réelle prise en compte du projet professionnel de l'étudiantE ;
- L'ouverture d'une phase complémentaire, la simplification et l'effectivité du droit à la poursuite d'études ;

Contact presse

Felix Sosso

Porte-parole de la FAGE

06 75 33 79 30

felix.sosso@fage.org